

Le barreau est le principal débouché des juristes

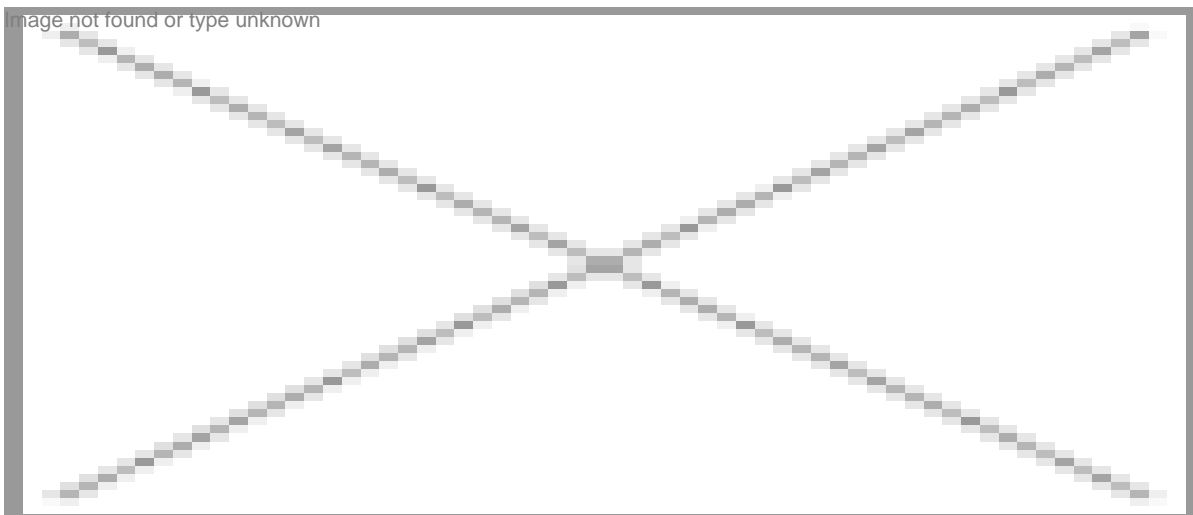


Le barreau est le principal débouché des juristes : plus de la moitié d'entre eux* commencent leur carrière dans un cabinet d'avocats

La mobilité professionnelle des juristes est assez faible, mais en augmentation récente

Une récente étude menée par **YouConnect** et la **Vlerick Business School** vient contredire l'hypothèse selon laquelle les diplômés Master en droit, grâce à leur formation généraliste, ont accès à la panoplie de professions la plus variée. En réalité, les jeunes juristes optent massivement pour le barreau, ou à défaut pour d'autres professions juridiques, mais très peu pour un métier sans lien direct avec leur formation. Outre le choix dominant pour une carrière juridique, les juristes demeurent singulièrement fidèles à leur employeur et montrent peu de mobilité sur le marché du travail. Pour attirer des talents juridiques, mieux vaut agir dans les 10 premières années de la carrière des diplômés en droit.

Le document "**Legal Labor Market Survey**" est disponible [ici](#).



* C'est ce qui ressort d'une étude menée pour le compte de YouConnect exécutée en collaboration avec la Vlerick Business School sous la direction du prof. Fred Lemke. Il s'agit d'une étude de marché quantitative analysant les profils LinkedIn d'un échantillon de 900 juristes ayant obtenu un Master en droit au cours des 30 dernières années auprès d'une université belge. Pour permettre une comparaison sur 3 décennies, l'échantillon a pris en compte 30 juristes par année d'ancienneté (soit 900 juristes en tout) et 46 directeurs juridiques d'entreprises comptant une équipe d'au moins 5 juristes. Les échantillons sont représentatifs en fonction du régime linguistique, de l'âge et du sexe des personnes. Pour commenter les résultats de l'analyse quantitative, 21 entretiens structurés ont également été suivis, entre autres avec des avocats, juristes d'entreprise, cadres dans des emplois non juridiques et étudiants.